



**Aux IPE préscolaires du Réseau-L**

dossier traité par Myriam Romano-Malagrifa  
notre réf. MRM/acg  
votre réf.

Lausanne, le 10 novembre 2021

**Pollution des sols**

Madame, Monsieur,

Comme vous avez pu l'apprendre par les medias ce printemps, des teneurs en dioxines ont été décelées dans des échantillons de sols prélevés sur un terrain dans le secteur de l'avenue Victor-Ruffy.

En collaboration avec le Canton, des analyses complémentaires ont été effectuées pour évaluer le niveau de pollution et le périmètre touché. Il s'agit d'une ancienne pollution qui pourrait être liée à l'exploitation de l'ancienne usine d'incinération du Vallon. Aucune source de pollution rejetant de la dioxine n'est encore en activité.

Suite aux dernières analyses faites, à l'exception des CVE de Beaumont et de la Madeleine, pour lesquelles des mesures spécifiques vont être prises, aucune structure n'est concernée par la nouvelle décision cantonale imposant des restrictions d'usage. Cela signifie que l'application des recommandations de prévention générales émises au mois de mai dernier suffit :

- ne pas manger de la terre et porter une attention particulière aux enfants en bas âge (0-3 ans), en raison du réflexe main-bouche ;
- se laver les mains après avoir manipulé de la terre et en rentrant d'une activité à l'extérieur ;
- laver les fruits et les légumes provenant des jardins ;
- dans les jardins et parcs, enherber/végétaliser au maximum les surfaces de terre pour éviter de laisser des zones de sol nu accessibles aux enfants.

Vous trouverez plus d'information sur <https://www.vd.ch/themes/environnement/sols/pollution-des-sols-aux-dioxines/>

Nous vous recommandons également de partager ces informations avec les familles et nous nous tenons naturellement à votre disposition si vous avez des questions y relatives.

En vous remerciant de prendre bonne note de cette information et en insistant sur le fait qu'en respectant les mesures de précaution d'usage, la pollution ne présente pas de menace imminente pour la santé, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La cheffe de service  
Myriam Romano-Malagrifa

Copie : D. Payot, conseiller municipal EJQ ; aux membres du CoDir+